

Septembre 2019

Pratiques culturales en viticulture Campagne 2016 pour les bassins viticoles du Gers, de Cahors, Gaillac, des Pyrénées-Orientales et du Languedoc

Le vignoble d'Occitanie essentiellement sous signe de qualité et d'origine

En Occitanie, 88 % des surfaces en vigne se situent dans les bassins du Languedoc (78 %) et des Pyrénées-Orientales (10%), l'ouest de la Région hébergeant les vignes des bassins du Gers, de Gaillac et Cahors (12 %). En moyenne régionale, les surfaces dédiées aux SIQO sont prépondérantes (93 %). La ventilation AOP et IG est cependant variable selon les bassins.

Les AOP représentent près de 3/4 des surfaces du bassin de Cahors, 60 % de celui des Pyrénées-Orientales ainsi que la moitié des surfaces du bassin de Gaillac.

En Languedoc, 67 % des surfaces donnent lieu à des productions IGP. Ces dernières sont majoritaires dans le Gers (62 %), bassin de production dédiant 9 % des surfaces de vignes à l'Armagnac (AOP).

Répartition des surfaces viticoles en Occitanie par bassin de production

Occitanie en %	Languedoc	Pyrénées-Orientales	Gers	Gaillac	Cahors
AOP	28	60	10	48	72
IGP	67	36	62	37	21
Total SIQO sans IG	95	97	71	85	93
eaux de vie	0	0	9	0	0

Source : SSP - Agreste - SAA

Ces valeurs sont représentatives de la répartition par SIQO dans le CVI par bassin de production

SIQO : Signes Officiels de Qualité et d'Origine

AOP : Appellation d'Origine Protégée

IGP : Indication Géographique Protégée

Sans IG : sans Indication Géographique

Des pratiques diverses d'enherbement des vignes selon les bassins

L'enherbement inter rang est généralisé dans le bassin du Gers et à 90% dans celui de Cahors. A Gaillac, 70% des surfaces sont concernées en moyenne et à 78% pour le vignoble AOP.

Dans le Languedoc, il est pratiqué sur 31% des surfaces du bassin dont 41 % des vignes en AOP. Dans les Pyrénées-Orientales, l'enherbement inter rang est appliqué sur 26% des surfaces.

En Languedoc-Roussillon, le couvert dominant est de type permanent spontané, pour 56 % en moyenne des surfaces enherbées. Le reste des surfaces est pour l'essentiel en temporaire spontané.

Dans les trois bassins de l'ouest, le couvert permanent spontané représente la pratique majoritaire, de 52% à Gaillac à 64 % dans le Gers. Le type temporaire spontané complète l'essentiel de l'enherbement dans les vignobles du Gers et de Gaillac. En revanche à Cahors, 40% des surfaces enherbées sont en permanent semé.

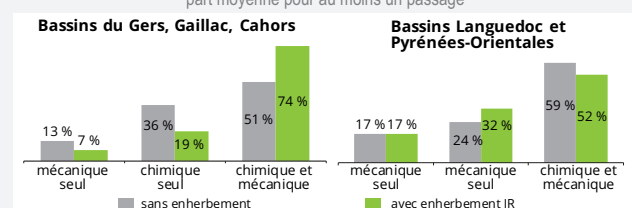
L'entretien de l'enherbement inter rang (IR) est réalisé par combinaison de la tonte et du travail du sol : quatre passages au total dans le Languedoc, trois dans les Pyrénées-Orientales.

Côté ouest, l'entretien occasionne cinq passages à Gaillac et Cahors, sept dans le Gers avec une prépondérance pour la tonte.

L'enherbement sous le rang est peu pratiqué dans la Région hormis en combinaison de l'inter-rang dans les bassins viticoles de l'est, sur 9% des surfaces du Languedoc et 12 % des Pyrénées-Orientales.

Type de désherbage selon l'enherbement

part moyenne pour au moins un passage



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Rendements en 2016

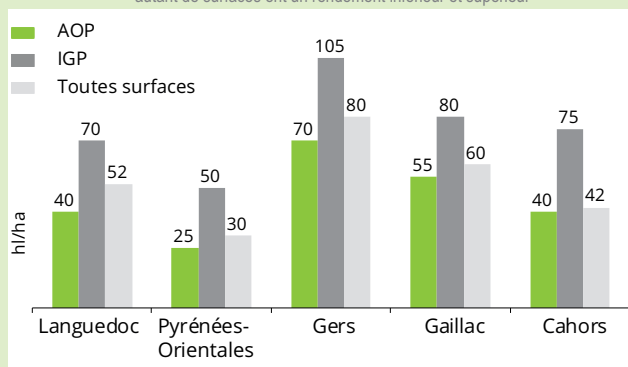
En Languedoc, la moitié des surfaces en AOP ont un rendement de 40 hl/ha. Cette valeur médiane est de 70 pour les vins revendiqués en IGP et 80 pour les vins sans IG.

Les écarts de rendement par rapport à la moyenne sont les plus faibles en AOP et les plus élevés pour les vins sans IG.

Dans les Pyrénées-Orientales, la médiane des rendements est de 25 hl/ha en AOP avec une dispersion modérée, et à 50 hl/ha pour les surfaces en IGP.

Rendements médians 2016 par bassin et signe de qualité

autant de surfaces ont un rendement inférieur et supérieur



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Dans le bassin viticole du Gers, les rendements atteignent 105 hl/ha pour les IGP, 117 pour les vins sans IG, 70 pour les AOP et 120 hl/ha pour les eaux de vie.

A Gaillac, ces valeurs médianes s'élèvent à 55 hl/ha en AOP et 80 en IGP. Enfin, le bassin viticole de Cahors enregistre un rendement moyen médian de 40 hl/ha en AOP et de 75 hl/ha en IGP.

L'indice de Fréquence de Traitement (IFT) : indicateur du nombre de doses homologuées utilisées

Vignoble du Gers

En 2016, les vignes du Gers reçoivent en moyenne 26,1 traitements. Il s'agit du nombre de traitements le plus élevé parmi les 21 bassins enquêtés. Les traitements fongicides représentent les trois-quarts de ces traitements. La lutte contre le mildiou est plus importante que celle contre l'oïdium (10,2 contre 8,9 traitements en moyenne). La plupart des traitements s'effectuent entre avril et juillet, sauf pour les herbicides dont le pic d'application se situe en mars.

L'IFT moyen tous traitements confondus des parcelles viticoles du Gers s'élève à 18,9, soit 3,6 points de plus que la moyenne nationale. Un quart du vignoble possède un IFT supérieur ou égal à 20,9. Cet IFT moyen élevé est porté par un IFT fongicide moyen plus fort que dans la plupart des autres bassins (15,4 contre 12,7 au niveau national). Les apports de fongicides sont plus élevés entre mai et juin inclus, avec un IFT fongicide moyen mensuel atteignant 4,7 en juin. La totalité du vignoble est concernée par au moins un passage de type insecticide-acaricide du fait notamment des traitements de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée. Ce dernier revêt un caractère obligatoire dans certaines zones. L'imposition de traitements obligatoires porte à la hausse la moyenne de l'IFT insecticide-acaricide (2,5). La lutte contre les adventices est également plus importante en moyenne que dans les autres bassins : un IFT herbicide de 1 contre 0,7 au niveau national.

Contexte agro climatique et sanitaire

Le printemps est marqué par des températures plutôt fraîches, un défaut d'ensoleillement et une pluviométrie à l'équilibre malgré des disparités territoriales.

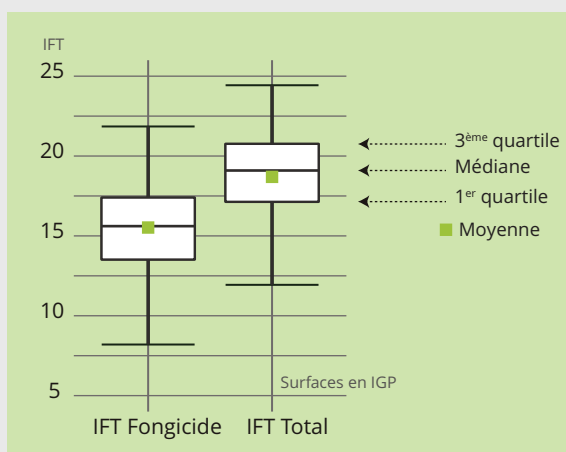
Outre des variations de températures en juillet, l'été se montre chaud avec un ensoleillement fort. La pluviométrie inégalement répartie en juillet conclut l'été à un niveau déficitaire.

On note une pression forte sur le mildiou et une période de risque assez longue. L'oïdium n'est pas concerné.

Chez les ravageurs, forte pression de l'eudémis en 3ème génération jusqu'en septembre tandis que le développement de la cicadelle verte est limité par les traitements obligatoires contre la flavescence dorée.

Source Météo-France et Bulletin de Santé du Végétal

Gers : répartition des IFT par type de traitement



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Vignoble de Gaillac

Le vignoble de Gaillac reçoit en moyenne 22 traitements et se situe juste au-dessus de la moyenne des autres bassins enquêtés. Les traitements fongicides, 17,5 en moyenne, représentent 80% du total et dépassent de 1,5 point la moyenne nationale. Le traitement du mildiou est prépondérant (9,5 traitements) contre 8 pour l'oïdium.

L'IFT moyen (15,7) est proche de la moyenne nationale. 50% des surfaces ont un IFT inférieur à celui-ci. La période de traitement se situe entre avril et août hormis les herbicides déployés en février et mars.

Les fongicides sont appliqués dès avril. Ils enregistrent un pic d'application en juin : 5,2 traitements et un IFT de 4,3. Les insecticides-acaricides, en moyenne 2,3 par parcelle, ciblent principalement la cicadelle verte vectrice de la flavescence dorée. Leur nombre dépend des traitements obligatoires. L'utilisation de la confusion sexuelle pour traiter le ver de la grappe se développe.

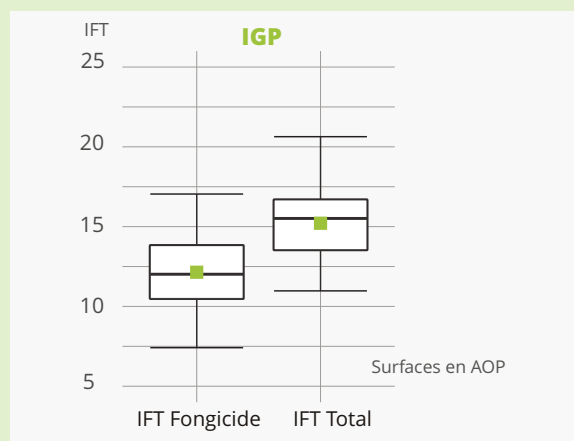
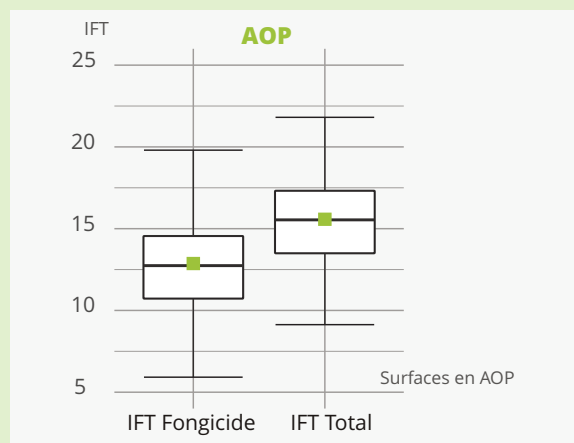
Contexte agro climatique et sanitaire

La campagne est marquée par une météo instable entraînant des alternances de températures fortes en juillet après un printemps frais. Le niveau de précipitations, fluctuant, enregistre un déficit en début de printemps et au mois d'août mais un excédent en fin de printemps. Hormis en juin, le niveau d'ensoleillement reste conforme à la normale.

La pression sur le mildiou est notée forte en fin de printemps. La poussée de la cicadelle verte à l'automne est limitée par les traitements obligatoires et celle de la 3ème génération de l'eudémis a été maîtrisée.

Source Météo-France et Bulletin de Santé du Végétal

Gaillac : répartition des IFT par type de traitement



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Vignoble de Cahors

Les vignes de Cahors reçoivent en moyenne 24,9 traitements. Ce vignoble se situe dans la fourchette haute des 21 bassins enquêtés pour cet indicateur (4,8 points au-dessus de la moyenne nationale). Les fongicides représentent 80% des traitements effectués sur les parcelles de Cahors. Le nombre moyen de traitements sur le mildiou (10,5) dépasse de 2,4 points celui de l'oïdium. Au final, le nombre de traitements fongicides est supérieur de 4 points à la moyenne nationale.

L'IFT total moyen de 15,8 s'écarte peu de l'IFT moyen national. De plus, 45% des surfaces traitées ont un IFT inférieur à ce niveau moyen national. La période de traitement se situe entre avril et août hormis les herbicides utilisés au début du printemps.

Les fongicides, appliqués d'avril à août, enregistrent un pic de traitement en mai (5,8) pour un IFT de 4,2.

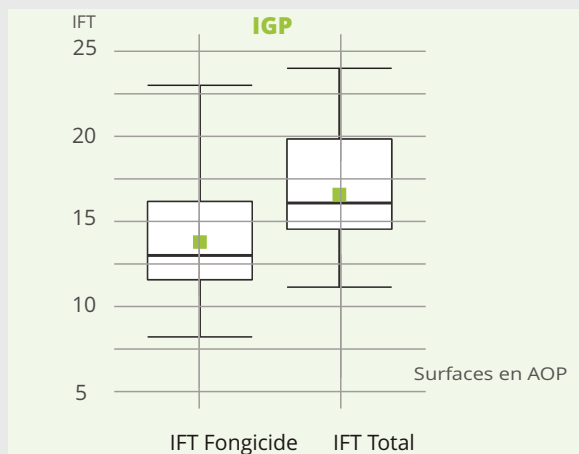
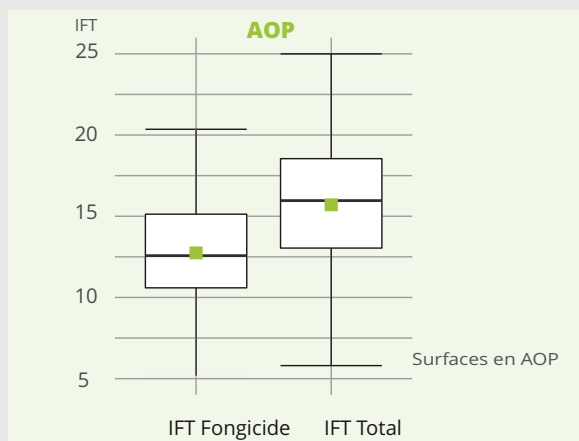
Le nombre de traitements insecticides-acaricides, 2,7 en moyenne par parcelle contre 2 pour l'ensemble des bassins, ciblent principalement la cicadelle verte vectrice de la flavescence dorée et revêt un caractère obligatoire dans des zonages contaminés. La quasi-totalité des surfaces reçoit à minima un insecticide-acaricide durant la campagne.

Contexte agro climatique et sanitaire

Le printemps est marqué par des précipitations excédentaires et des températures fraîches. La pression sur le mildiou est notée forte en fin de printemps. L'été, déficitaire en pluie inégalement répartie, est soumis à des alternances de température. La poussée de la cicadelle verte en été reste limitée. La pression limitée sur la tordeuse a été bien gérée et n'a pas occasionné de dégâts.

Source Météo-France et Bulletin de Santé du Végétal

Cahors : répartition des IFT par type de traitement



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Vignoble du Languedoc

À hauteur de 17,4 traitements en moyenne, le vignoble du bassin compte 3,7 points de moins que la moyenne des 21 bassins enquêtés. Le nombre de traitements par fongicide est également inférieur de 3,3 points à la moyenne nationale. Les fongicides représentent les trois quarts des traitements du bassin Languedoc-Roussillon. Ils ciblent légèrement moins le mildiou que l'oïdium, favorisé par les atmosphères chaudes et humides. Les traitements sont essentiellement appliqués d'avril à juillet hormis les herbicides plus précoces en mars.

L'IFT moyen tous traitements confondus, égal à 14, est inférieur de 1,3 point à l'IFT moyen national. Près de 35% des parcelles ont un IFT supérieur ou égal à celui-ci.

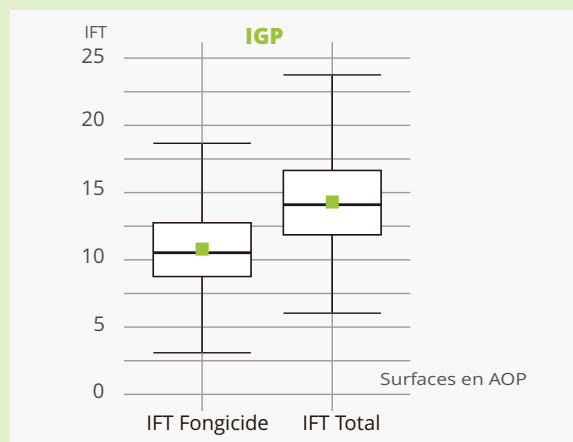
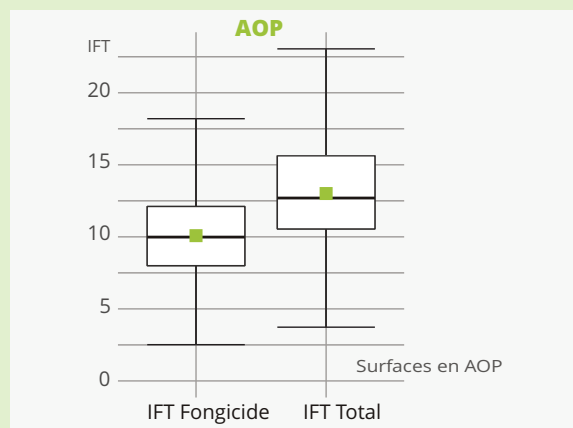
L'IFT insecticide-acaricide, établi à 2,6, se situe à un niveau élevé par rapport aux autres bassins viticoles. Les traitements ciblent à 60% la cicadelle concernée par un nombre de traitements obligatoires pour lutter contre la flavescence dorée et 40% la tordeuse. Le pic des traitements fongicides se situe au cours des mois de mai et juin qui enregistre 4,1 traitements et un IFT moyen de 3,7.

Contexte agro climatique et sanitaire

Hormis un mois de mai frais et pluvieux à l'ensoleillement déficitaire, le printemps se montre doux et l'été chaud. La pluviométrie oscille, excédentaire en mai et juillet et déficitaire les autres mois. La pression parasitaire est ressentie faible sur le mildiou et moyenne à haute pour l'oïdium.

Source Météo-France et Bulletin de Santé du Végétal

Languedoc : répartition des IFT par type de traitement



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Vignoble des Pyrénées-Orientales

Avec 12,6 traitements, moyenne la plus basse des 21 bassins viticoles enquêtés, le vignoble des PO compte 7,5 traitements en moins par rapport à la moyenne nationale. Les traitements fongicides sont aussi au niveau le plus faible des différents bassins.

Ces derniers représentent les deux tiers des traitements du bassin et ciblent l'oïdium pour 5 traitements contre 3 pour le mildiou avec une pression respectivement moyenne et faible. La période de traitement se situe entre avril et août hormis les herbicides utilisés en février et mars.

Les traitements insecticides-acaricides dont l'IFT égal à 2,9 représente près d'un quart de l'IFT total est le plus élevé que la moyenne des bassins. Ils ciblent à 60% la cicadelle pour lutter contre la flavescence dorée (traitements obligatoires selon le zonage) et à 40% la tordeuse. 7% des parcelles ne sont pas traitées par des insecticides. À hauteur de 10,4, l'IFT moyen du bassin, tous traitements confondus, est inférieur de 4,9 points à l'IFT moyen de l'ensemble qui n'est pas atteint pour 85% des surfaces.

Les apports de fongicides se situent en mai et juin, mois pour lequel le nombre de traitements et l'IFT fongicide moyen mensuel sont équivalents et atteignent un pic proche de 2,6.

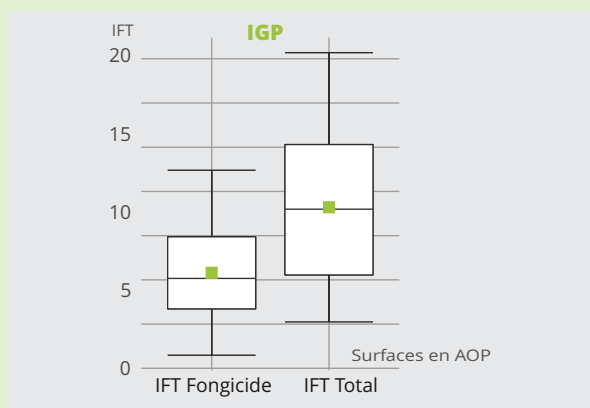
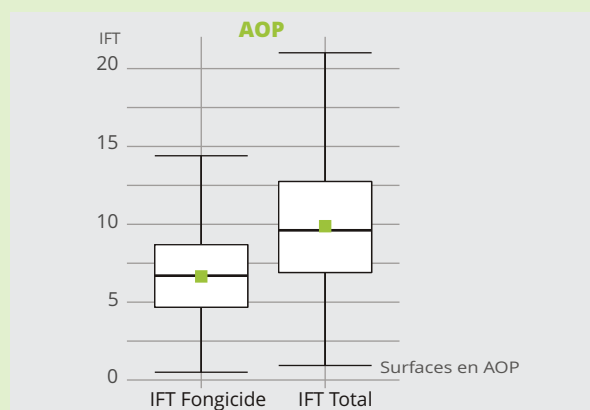
Contexte agro climatique et sanitaire

Le printemps est marqué par de la douceur excepté en mai et un ensoleillement légèrement déficitaire jusqu'en juin.

Les températures estivales sont douces à très chaudes au mois d'août. Sur l'ensemble de la campagne, la pluviométrie reste déficitaire.

Source Météo-France et Bulletin de Santé du Végétal

Pyrénées-Orientales : répartition des IFT par type de traitement



Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Méthodologie et représentativité de l'enquête

L'enquête « Pratiques culturales en viticulture 2016 » a observé 1 157 sous-parcelles du vignoble d'Occitanie, plantées en vigne avec des raisins de cuve et appartenant à une exploitation viti-vinicole active et produisant du vin.

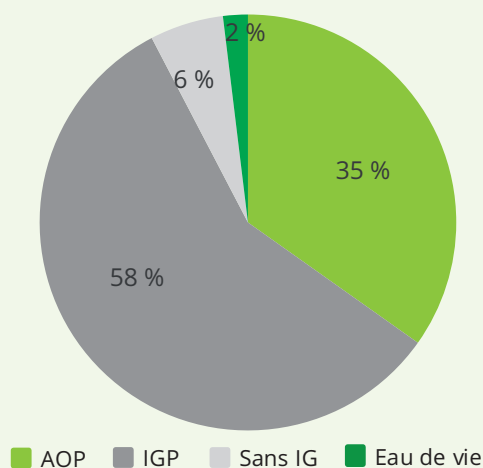
Les sous-parcelles cadastrales correspondant à des plantations de moins de trois ans ainsi que celles identifiées comme servant à une production auto-consommée ou à une production de jus de fruit sont exclues de la base de sondage.

Nombre de sous-parcelles enquêtées par bassin

Bassin	Total	AOP	IGP	Sans IG	Eaux de vie
Languedoc	634	211	386	37	
Pyrénées-Orientales	198	165	32	1	
Gers	230	17	166	25	22
Gaillac	181	110	52	19	
Cahors	177	140	27	10	

Source : Agreste - Enquête « Pratiques culturales viticulture 2016 »

Répartition des surfaces enquêtées du vignoble



Pour en savoir plus : portail agreste, les enquêtes pratiques culturales

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex - Tél. 05 61 10 61 66

draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Cassagne
Auteur : Corinne Donnet
Composition : Barbara Deltour
Crédit pictogramme : Edouard Boatman,
Unrecognized MJ, from the noun project